



A. N. I. M. A.

ASSOCIATION NYONSAISE D'INITIATIVES MÉDICALES POUR L'AFRIQUE

Association loi 1901, J.O. du 11 novembre 2000

Président fondateur : Docteur Yves Menguy

Secrétaire : Mme Lyliane Menguy - Trésorière : Mme Valérie Ruel

40 Avenue Paul Laurens - BP N° 37 – 26111 NYONS Cedex

Tél : 06 89 33 48 54 - e-mail : anima-ong@orange.fr

Site Internet et blog : <https://www.anima-ong.fr/>

AVRIL 2021

ISSN : 2112-2083

Bulletin d'informations N° 1/2021

Sommaire :

Éditorial	1
L'Atelier	1
Matériel pour trois maternités.....	2
Soutien des veuves.....	2
Informations.....	2

L'atelier

Laines et colliers :

L'atelier « Laines et Colliers », création de Lyliane, devrait être présent, si la crise sanitaire le permet, à la salle Roumanille à Nyons, du 22 mai au 30 mai au moment des Fêtes de Pentecôte. Nous avons dû annuler l'exposition lors des Fêtes de Noël et du Nouvel An.

Les revenus de l'Atelier nous permettent d'offrir une bourse aux étudiants (médecins, sages-femmes, infirmiers) pour leur formation de soignant, tant au Mali qu'en Casamance.



Rédaction : Yves Menguy
Maquette et mise en page : Philippe Ador

Éditorial

Voici plus d'une année que sévit la pandémie qui désorganise la planète entière... et notre association bien évidemment.

Nos amis Africains, eux aussi, sont touchés, même si le virus ne fait pas autant de ravages que chez nous, en métropole et en Europe.

Le Mali reste secoué par le terrorisme islamique ainsi que par les récentes incertitudes politiques ; en Casamance et au Sénégal les autorités semblent maîtriser la situation malgré des soubresauts internes tout récents : tout cela vient compliquer la gestion de la lutte contre le coronavirus. Le processus de vaccination s'installe doucement.

Nous avons dû annuler l'assemblée générale en septembre 2020...

Nous espérons que notre AG 2021 pourra se tenir à Nyons le samedi 25 septembre, à 15 heures ; nous vous le confirmerons dès que nous en aurons la certitude. Nous devrons voter pour élire le nouveau Conseil d'Administration, tous les quatre ans comme l'exigent nos statuts.

- Le FONDS MATERNEL DES PLANTES géré par « La Fondation de France » nous a permis de mener à bien, à la mi-mars 2021, le projet de doter les trois maternités de brousse (Kafountine, Diouloulou et Diogué) du strict matériel de base indispensable à la sécurisation des accouchements et à la prise en charge des nouveau-nés.

- nous continuons à délivrer à Bamako les bourses de douze étudiants en médecine, gérées par l'ONG lyonnaise SMARA (Santé Mali Rhône Alpes).

- les missions des sages-femmes sur les îles reprennent en pirogue ; nous assurons toujours la logistique de ces déplacements.

- Nous continuons à soutenir le programme « Via Sahel » « Mille puits pour le Pays Dogon » en finançant un nouveau puits malgré la situation difficile et catastrophique.

- Nous espérons pouvoir organiser une mission ophtalmologique, médecine scolaire, dentaire et échographique fin novembre, en collaboration avec nos amis Italiens de Pavie. Mais que d'incertitudes encore!...

La vaccination de toute la population en France devrait permettre de reprendre quasi normalement toutes nos activités. Restons optimistes quant à l'issue de l'épidémie.

Prenez soin de vous !...

Matériel pour les trois maternités

Le « **FONDS MATERNEL des PLANTES** » géré par la **Fondation de France** nous a soutenus dans notre projet de doter les trois maternités de brousse de Kafountine, Diouloulou et Diogué du matériel de base, absolument nécessaire pour assurer la sécurité des parturientes et de leurs nouveau-nés.

Fin mars, ce matériel est en place pour la plus grande satisfaction des populations locales et du personnel soignant. Nous rappelons que chacun des trois centres est déjà pourvu d'un échographe portable performant, confié à la sage-femme responsable dont la formation continue est assurée par ANIMA lors des missions, mais aussi à distance par notre échographiste obstétricale Inès (suivi internet).

Tous nos remerciements au « **Centre Maternel des Plantes** » ainsi qu'à **Dominique** qui a géré les achats sur place à **Ziguinchor**.

Une bonne nouvelle : la reprise des déplacements sur les îles des sages-femmes et infirmiers pour assurer, avec le soutien logistique d'ANIMA, le suivi et la vaccination de la population locale.

Le Sénégal s'est organisé méthodiquement pour faire face à l'épidémie de covid-19 et commence maintenant à lever les restrictions de déplacement vers les îles.

Comme pour toute l'Afrique, le retentissement économique et social est déjà catastrophique et l'on craint que cela ne s'aggrave!...

Soutien des veuves

Lors du confinement, Hyacinthe a attiré notre attention sur la situation des six veuves de Nioumoune. Elles se battent pour pouvoir rester sur place avec leurs enfants ; la coutume voudrait que ce soit la belle famille qui recueille les enfants en renvoyant la mère chez ses propres parents.

Nous les avons soutenues par un don de riz et d'huile ; un projet de micro-crédit leur a été proposé pour l'achat d'une pirogue afin d'aller récolter les huitres dans la mangrove et de les vendre pour ainsi vivre dignement avec leurs enfants. L'opération est en cours supervisée par Séraphin sur place sous le contrôle de Hyacinthe.

Quatre donateurs ont permis de mettre à disposition ces micro-crédits que les femmes rembourseront peu à peu, sommes attribuées avec taux d'intérêt nul.

Trois pirogues, taillées dans un grand arbre sont ainsi en cours d'achat ; les femmes les exploiteront, deux à deux en fonction de leur quartier d'habitation.



Elles se déclareront solidaires les unes des autres, en ce qui concerne le remboursement : celui-ci n'interviendra qu'au bout de 18 mois et se fera graduellement.

INFORMATIONS

Vous pouvez donc retrouver sur <https://anima-ong.fr>

l'intégralité du site et du blog.

Nous vous incitons, et vous remercions, à vous rendre sur ce site et à l'alimenter de vos commentaires et suggestions.

La salle Roumanille est réservée pour notre Assemblée Générale qui devrait se tenir, en principe, le samedi 25 septembre à 15 heures, à Nyons.

Nous ne manquerons pas de vous le confirmer.

Selon nos statuts **le Conseil d'Administration d'ANIMA est renouvelable au bout de quatre années** : nous faisons appel dès maintenant aux candidatures.

Vous vous devez d'être à jour de votre cotisation pour participer à l'AG et voter.

Nous vous remercions de continuer à nous soutenir par la cotisation qui reste fixée à 15 euros et/ou par un don, selon vos possibilités. Il vous sera délivré un reçu fiscal permettant une réduction d'impôts de 66% de la valeur.

D'autre part, nous cherchons à envoyer en Casamance le matériel de deux cabinets ophtalmologiques, récupéré lors de leur fermeture : si vous trouvez une piste pour assurer cet acheminement, merci d'entrer en contact avec nous.

Nous gérons toujours la pirogue « **Kassoumaye** » (« **Bienvenue** » en dialecte local) mise à disposition par nos partenaires de « **Marins sans Frontières** » ; elle permet le déplacement sur les îles de plusieurs associations et en particulier de nos amis Italiens de Pavie qui assurent désormais la médecine scolaire et le suivi pédiatrique.